

Mémoire présenté par le
Club conseil Gestrie-sol



dans le cadre des consultations publiques
Plan directeur de l'eau (2017-2021)
MRC Haute Yamaska

Granby le
31 mai 2017

Présentation de Gestrie-Sol

Gestrie-Sol est un organisme à but non lucratif offrant des services-conseils non-liés en agroenvironnement depuis 1993 principalement dans la région de la Haute-Yamaska et les environs. Nos services ont objectif d'améliorer la performance environnementale et économique des entreprises opérées par nos clients. Regroupant plus de 8 500 entreprises agricoles au Québec depuis 20 ans, les 75 Clubs-conseils en agroenvironnement ont contribué, grâce à la force de leur réseau, à faire évoluer l'agriculture vers une gestion plus durable des ressources.

Notre conseil d'administration est constitué de 9 producteurs agricoles dynamiques qui souhaitent s'impliquer dans leur milieu pour faire avancer les services non-liés en agroenvironnement. Notre équipe de 10 professionnels est composée d'agronomes, techniciens agricoles et chargée de projets.

Gestrie-Sol a comme principale expertise :

1. La conformité règlementaire environnementale;
2. Amélioration de la gestion des matières fertilisantes;
3. L'optimisation des rendements des cultures;
4. Réduction de l'utilisation et gestion raisonnée des pesticides;
5. **Adoption de pratiques culturales de conservation des sols ;**
6. **Aménagement de bandes riveraines et protection des cours d'eau;**
7. **La sensibilisation et la communication des bonnes pratiques en agroenvironnement via la concertation parmi les acteurs du milieu.**

Avec les années, notre équipe a développé une expertise de pointe sur les aspects 5-6 et 7. Cette expérience nous a amené à rayonner et collaborer auprès de différents institutions régionales et municipales, autant dans les régions de Vaudreuil-Soulanges, Sherbrooke, Brome-Missisquoi ou Saint-Hyacinthe.

C'est avec ce même désir de collaboration que Gestrie-Sol dépose aujourd'hui un mémoire dans le cadre des consultations de la MRC de la Haute-Yamaska pour son Plan directeur de l'eau. Nous croyons fermement que l'approche-conseil est au cœur d'un changement de pratiques agricoles. C'est d'ailleurs à ce titre que nous estimons que les Clubs conseils en agroenvironnement (CCA) de la région peuvent jouer un rôle plus présent dans les actions 16, 18, 20, 21 et 58-59-60 du plan d'action.

Bandes riveraines

Bonifier l'action #16 « Aller à une étape de plus que le piquetage des bandes riveraines ». À l'image de l'action #47 : Besoin d'outils pour encourager et faciliter la revégétalisation des berges en milieu agricole. Suite au piquetage, nous approuvons le besoin d'utilisation d'outil pour concrétiser l'aménagement de bandes riveraines afin de répondre au besoin des producteurs agricoles d'être accompagné. Ces outils devront également tenir compte d'une préoccupation que vous avez relevée concernant les espèces exotiques envahissantes et qui inquiètent aussi les agriculteurs.

Le guide *À chacun sa bande*, très populaire, en est à sa 3^e réimpression depuis 2013 où 3000 exemplaires ont été distribués à la grandeur du Québec. La MRC Brome-Missisquoi en a fait son document officiel de sa

campagne de piquetage en le personnalisant. Dernièrement, l'UPA provincial l'a utilisé comme toile de fond pour leur campagne de promotion des bandes riveraines. <http://www.bandesperiveraines.quebec/>. Des conférences et ateliers sont également offerts. Vous pouvez compter sur nous localement pour l'utilisation de nos documents, de notre expertise pour l'animation d'ateliers et pour l'accompagnement des entreprises agricoles.

Nuancer l'action 17 « Le libre accès des animaux de ferme aux cours d'eau ». Laisse penser que ce sont tous les animaux de ferme qui ont accès, pourrait être modifié par « dans certains secteurs ciblés ».

Entretien des bandes riveraines

p.77 : « Réflexion sur l'entretien des bandes riveraines en milieu agricole après leur implantation, contexte de changement climatique, prolifération d'espèces végétales exotiques envahissantes (EEE) pourraient être accentuée aux abords des cours d'eau ». Nous sommes partenaires dans un projet déjà en cours (Pacte Rural) qui vise à mettre en place une équipe terrain locale pour l'aménagement et par la suite l'entretien des bandes riveraines. La rédaction d'un guide d'entretien permettra également de mettre en lumière les bonnes pratiques promues par votre MRC. Plusieurs MRC font appel à Gestrie-sol pour leur préoccupation quant aux EEE sur leur territoire. Un maillage serait intéressant à développer afin de soumettre la solution la plus applicable à cette problématique qui s'avère une contrainte à l'aménagement de bandes riveraines, la perte de biodiversité et le drainage des fossés.

Réduction de l'érosion et aménagements hydroagricoles

Collaborer à l'action 18 « Collaboration aux efforts de gestion de la pollution diffuse de source agricole ». Cette action est au cœur de nos activités : l'accompagnement agroenvironnemental. Nous sommes déjà en action, en accompagnant un bon nombre d'entreprises agricoles du territoire de la MRC. Par l'application du Règlement sur la pollution agricole REA ou par des services agronomiques au champ, nous encourageons les producteurs agricoles en les accompagnant dans leurs actions visant une rétention du sol et la réduction de la pollution diffuse. Nous vous suggérons d'ajouter les CCAE dans les intervenants.

Réduction de pollution diffuse

Volet réduction des nutriments : Le volet réduction de l'érosion et des nutriments peut-être associé aux bandes riveraines mais aussi à une gestion en amont, sans attendre que les nutriments y dérivent et se retrouvent au cours d'eau. Leur réduction à la source est une préoccupation de Gestrie-sol qui veille à proposer des solutions au fragile équilibre qui existe entre la production animale (propre à notre territoire) et la disponibilité des terres agricoles. Nous effectuons une veille quant aux solutions qui seraient propres au dynamisme enviable de nos entreprises agricoles locales. Nous vous suggérons d'ajouter l'UPA dans les intervenants.

Collaborer à l'action 20 « Offrir un programme de soutien aux producteurs agricoles ». Nous sommes très heureux de constater que la MRC soulève la possibilité de collaborer financièrement aux efforts en offrant un programme de soutien aux producteurs agricoles de son territoire. Nous avons été témoin de l'encouragement qu'un tel programme a eu à Granby pour initier des aménagements (bande riveraine et cultures de couvertures). Aussi, dans le cadre de nos conférences données, nous avons eu l'opportunité de le proposer à des municipalités rencontrées comme St-Eustache et Mirabel qui ont maintenant un tel

programme. Finalement, nous tenons à vous informer que nous avons déjà un projet en marche (2016-2017), financé par le ministère de l'Agriculture (MAPAQ), qui vise à faire la promotion des cultures de couvertures auprès des entreprises agricoles du bassin versant du Lac Boivin, à cibler les zones (en grandes cultures, en pente et sur sol érodable) par municipalités où elles pourraient être implantées et à sensibiliser les municipalités à y participer financièrement. L'OBV Yamaska est un partenaire à ce projet. Nous vous proposons de vous faire bénéficier de l'opportunité qu'offre ce projet. Une démonstration est d'ailleurs prévue cet automne aux abords du cours d'eau Bouchard.

Les clubs conseils détiennent une fine connaissance des programmes existants concernant les aides-financières disponibles et les coûts admissibles et non-admissible à ces aides. Le programme Prime-vert du MAPAQ est à sa dernière année dans la mouture que nous lui connaissons (31 mars 2018). Gestrie-sol est impliqué au niveau provincial dans des consultations pour le nouveau programme à venir. Il nous fera plaisir de vous informer des développements. Comme vous, nous souhaitons faire embarquer les producteurs dans l'action!

Collaborer à l'action 21 « Améliorer l'hydrologie du cours d'eau Bouchard ». La zone agricole ciblée par cette action (Cours d'eau Bouchard) fait l'objet d'une étude conjointe entre l'IRDA-OBV Yamaska et la ville de Granby. Gestrie-sol y collabore pour fournir de l'information d'ordre agricole pouvant alimenter la conclusion de l'étude visant à déterminer la contribution de ce cours d'eau à l'état du lac Boivin. Nous collaborerons par la suite à faire appliquer la solution la plus souhaitable pour la collectivité. Nous appliquerons alors la méthode ayant mené au succès de plusieurs de nos projets collectifs; l'accompagnement des entreprises agricoles et la concertation avec le milieu. Nous vous proposons d'ajouter les CCAE et les entreprises agricoles concernées.

Communication

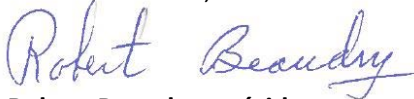
Collaborer aux actions 58-59-60 « Communication et collaboration ». Nous avons initié une collaboration entre l'UPA, l'OBV et Gestrie-sol où nous animerons une série d'articles de promotion et de rayonnement des bonnes pratiques agricoles sur le territoire du bassin versant du lac Boivin. Une entente a été conclue avec un quotidien local. Cet exercice figure également dans vos actions et nous vous proposons d'élaborer des thèmes communs.

Conclusion

Nous espérons que nos propositions seront écoutées. Nous espérons qu'elles pourront vous aider contribuer à l'atteinte de vos objectifs concernant les volets du milieu agricole et des communications et de la collaboration. Nous sommes pleinement disposés à collaborer avec ce projet qui mènera à des actions concrètes qu'est votre Plan directeur de l'eau (2017-2021).

Nous vous remercions et attendrons une rétroaction sur nos propositions de collaboration.

Veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, nos plus sincères salutations



Robert Beaudry, président